



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Beaulieu

Conseil d'établissement
11 février 2025 à 18h35
Procès verbal

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Bruno Arès	Directeur	X	
Jean Bérubé	Président et parent	X	
Marie-Ève Giguère	Vice-présidente et parent	X	
Danny Cantin	Parent et membre du comité de parents du CSSRS		X
Marie-Soleil Lord	Secrétaire et membre substitut du comité de parents du CSSRS	X	
Karim M'Sallem	Parent	X	
Justin Nkenmoe Simo	Parent	X	
Martine Fortier	Enseignante	X	
Jean-Philippe Prévost	Enseignant	X	
Josée Vachon	Enseignante		X
Sonia Gauvin	Orthopédagogue	X	
Mélanie Cadieux	Responsable du SDG	X	
Zheng Li	Parent	X	

- Mot de bienvenue :** M. Bruno Arès qui est le nouveau directeur de l'école Beaulieu s'est présenté aux membres du conseil d'établissement.
- Procédures statutaires – 18h35 (5 minutes)**
 - Prise des présences et vérification du quorum :** tous membres étaient présents sauf M. Danny Cantin et Mme Josée Vachon
 - Adoption de l'ordre du jour :** Mme Mélanie Cadieux propose l'ordre du jour et Mme Marie-Ève Giguère appui.
 - Adoption et suivi du procès-verbal du 2 décembre 2024 :** Mme Sonia Gauvin et Mme Marie-Ève Giguère approuvent le dernier procès-verbal.
 - Parole du public :** Aucun public
- Pour information – 18h40 (15 min) :** Rien
- Pour consultation – 18h55 (5 min) :** Rien
- Pour adoption – 19h00 (15 min)**
 - PALVI :** M. Bruno Arès nous a présenté le document de 25 pages afin que nous puissions l'adopter. Un résumé plus concis sera éventuellement présenté et déposé sur le site internet de l'école. M. Arès nous explique plus en détails certains des tableaux contenus dans le PALVI. Nouvel élément qui a été ajouté au PALVI, l'onglet par rapport aux actes de violences à caractère sexuel. M. Jean Bérubé propose de modifier le nom de la direction, de retirer Mme Nadia Lapointe et y inscrire M. Bruno Arès. M. Arès propose de laisser le nom de Mme Lapointe comme étant la productrice du document, mais d'ajouter son nom comme quoi le document est présenté par lui. À la page 9, il y aura une précision à apporter sur le dernier picot concernant la matrice (se référer à l'annexe 1 Stopper la violence). À la page 12 pour le signalement via le formulaire, ce sera à confirmer où on peut le trouver, M. Arès nous reviendra avec l'information. À la page 13, M. Karim M'Sallem suggère d'ajouter le nom de Mme Esther dans les moyens retenus. Il faudrait également remplacer le mot *éducateur* par *technicienne*. TES (mettre dans le document qu'il faut mettre technicien(ne) en éducation spécialisée).

Adoption du PALVI requis : personnes n'avaient de questions et les commentaires sur le document sont positifs. L'ensemble des membres du CÉ le trouve clair. Le document est adopté par M. Justin Nkenmoe Simo et Mme Marie-Ève Giguère. Le document est adopté à l'unanimité par les membres avec les modifications proposées.

5.2 Service de garde : Bien qu'il n'y ait pas eu de changement pour les prix du service de garde, les tarifs doivent être approuvés et signés par la présidence. M. Justin Nkenmoe Simo propose que le service de garde puisse organiser une séance d'informations pour les parents afin de leur faire part des changements par rapport au nouveau calendrier des états de compte, de l'importance de l'acquiescement des paiements dans les temps et du respect de la période des inscriptions. Mme Mélanie Cadieux mentionne qu'ils ont déjà fait tout ce qui était en leur pouvoir et suggère qu'il serait plutôt du ressort de la CSRS ou d'en reparler durant l'assemblée générale en début d'année. M. Jean-Philippe suggère que le message pourrait être passé par les titulaires responsables afin que l'information se rende bien à la maison. Les règles de fonctionnement sont approuvées par M. Jean-Philippe et Mme Marie-Ève et adoptées à l'unanimité.

6. Approbation – 19h15 (20 min)

6.1 Sorties : La classe de M. Nicholas ira au théâtre de l'École secondaire Leber date?. la sortie est approuvée par M. Karim et Mme Mélanie.

6.2 Horaire 2025-2026 : Le plus grand changement sera le temps de récréations et du dîner. La deuxième récréation sera plus courte, le personnel voyait trop de conflits durant les dernières minutes de jeux. Ces changements faciliteront l'horaire, les transitions et se sera régularisé. L'horaire est approuvé par Mme Marie-Ève Giguère et Mme Marie-Soleil Lord.

6.3 Voir le point 15024 du document sur les mesures présentées par M. Arès. Il propose une conférence qui serait à faire approuver par le CÉ. Pour l'année scolaire 2024-2025, il serait un peu tard, mais d'amener l'idée l'année prochaine pourrait être intéressant. M. Arès propose de le mettre dans les ressources de l'école. M. Jean-Philippe Prévost et Mme Martine Fortier approuvent les mesures.

7. Affaires nouvelles – informations 19h25

7.1 Nouvelles de l'école : Mention pour le départ de Mme Nadia Lapointe qui avait repris la direction par intérim, et du départ officiel de Mme Sylvie Patenaude qui était la directrice de l'école Beaulieu. Nous soulignons l'arrivée en poste de M. Bruno Arès comme nouveau directeur de l'école. M. Arès a nommé les nouveaux membres du personnel, dont plusieurs enseignants(es). La participation pour *Le souper des familles* a été bon, mais un peu moins populaire que l'an dernier.

7.2 Nouvelles du service de garde, les règles de fonctionnement : se référer au point 5.2

7.3 Nouvelles de la présidence du conseil d'établissement : une rencontre devrait être organisée entre M. Jean Bérubé et M. Bruno Arès afin de mettre en action une rencontre avec les parents de l'OPP.

7.4 Nouvelles du représentant du comité de parents : En l'absence de M. Danny Cantin, s'est Mme Marie-Ève Giguère qui nous résume la rencontre du mois de décembre à laquelle M. Cantin avait participé (bassins, réfection de la cours d'école, changement de direction au comité suite au décès de M. Mathieu Demers). Pour la rencontre du mois de janvier, Mme Giguère nous parle des chantiers en cours et du fait qu'il y a un budget dédié aux formations, mais que pour le moment il n'y en a aucune qui a été demandée. Puisque le budget pour les formations doit être dépensé d'ici la fin de l'année, elle suggère celle de Mme Nadia avec le TDAH, celle de M. Stéphane Michaud avec les techniques de relaxation, de gestion du stress et de l'anxiété. Mme Mélanie propose Caroline Carré qui est psychoéducatrice (pas à pas), qui offre diverses thématiques. M. Jean Bérubé propose que les membres envoient leurs suggestions par courriel et Mme Marie-Ève validera de son côté quels conférenciers seraient disponibles d'ici la fin de l'année.

7.5 Nouvelles de la fondation : Le patino-don du 6 février dernier fut un succès, il y a eu un bon taux de participation lors de la soirée. Le montant amassé n'a pas été communiqué ce soir, il sera à confirmer.

8. Correspondance : rien

9. Divers : rien

Levée de l'assemblée à 21h24 approuvée par Mme Marie-Ève Giguère et M. Jean-Philippe Prévost

Jean Bérubé

Jean Bérubé, Président

[Signature]
Direction